

Le **Conseil général** du Loiret ouvre le **canal d'Orléans** à la **navigation**



Conseil
Général



Redonner vie à un canal vieux de trois siècles et déclassé en 1954, pour lui apporter une nouvelle dimension touristique et économique : telle est l'ambition de l'important programme de réhabilitation engagé en 2005 par le Conseil général du Loiret.

L'objectif est de rendre navigable les deux extrémités du canal : à l'ouest, entre Orléans et Fay-aux-Loges, et à l'est, entre Grignon et Châlette-sur-Loing. Les travaux de restauration de la navigabilité de ces extrémités seront engagés en 2012. L'ouverture de la totalité du parcours est, quant à elle, envisagée pour 2020.

Composé d'ouvrages très anciens constituant un système hydraulique complexe, ce patrimoine, domaine privé de l'État, a en effet été confié au Département du Loiret pour sa gestion en 1984. À ce titre, le Conseil général du Loiret a investi 20 millions d'euros depuis 1985 pour sa

valorisation, et prévoit d'y consacrer un budget total de 60 millions d'euros d'ici 2020, échéance envisagée pour l'ouverture à la navigation de loisirs de la totalité du parcours (78,65 km de Châlette-sur-Loing à Orléans).

Un effort financier considérable, correspondant notamment pour une bonne moitié à la restauration des berges et pour un quart environ au curage des biefs. Des opérations d'entretien et de remise en état essentielles qui seront engagées à partir de 2012 afin de permettre aux plaisanciers de naviguer sur 14,6 km entre Combleux et Fay-aux-Loges et sur 26,5 km entre Grignon et Châlette-sur-Loing.

Le Conseil général du Loiret conduit une **réhabilitation indispensable** de Montargis à Orléans

Curage du canal, protection des berges, réfection d'ouvrages hydrauliques et d'écluses : autant d'opérations nécessaires pour remettre en état la voie d'eau et ses abords.

› Un patrimoine à préserver

De par son statut de patrimoine naturel, bâti, historique et culturel, le canal d'Orléans se doit d'être protégé et sauvegardé face aux dangers que sont l'envasement des biefs, l'obstruction des arrivées d'eau et l'envahissement végétal qui, sans entretien, pourraient menacer son existence, voire provoquer des risques de sécheresse en été et d'inondations en hiver. C'est pourquoi il fait l'objet, de la part du Conseil général du Loiret et du Syndicat mixte de gestion du canal d'Orléans (SMGCO), d'aménagements constants qui vont déboucher sur sa remise en service partielle.



du versant Loire, sur les 14,6 km reliant Combleux à Fay-aux-Loges, et sur le versant Seine, tout au long des 26,5 km entre Grignon et Châlette-sur-Loing : au total, pas moins de 110 000 m³ devraient être évacués. Les berges seront également protégées sur 20 km, tandis que différents ouvrages hydrauliques (déversoirs, arrivées d'eau, passerelles) seront restaurés, de même que quatre écluses. La réfection de celles-ci, s'ajoutant aux treize précédemment refaites, achèvera le programme de restauration des dix-sept écluses présentes sur les deux sections qui seront rendues navigables. Enfin, des travaux de restauration de maisons éclusières seront engagés en 2010 et 2011, à hauteur de 600 000 €.

› 2 sections restaurées à partir de 2012

Faisant suite aux différents chantiers de restauration d'ouvrages du canal (3 M€) achevés en 2009, les travaux vont se poursuivre avec un programme conséquent (plus de 14 M€) pour lequel des études techniques ont été réalisées en 2010. Ainsi, le curage du canal va être entrepris à la fois à l'extrémité ouest

Le canal en chiffres

- un domaine représentant 700 ha dont 210 de plans d'eau et 215 de bois
- 72 km de voies d'eau entre Châlette-sur-Loing et Combleux
- 27 écluses, 16 rigoles d'alimentation (dont la principale, la rigole de Courpalet fait 31,828 km de long) et 11 étangs d'alimentation
- 22 maisons éclusières et 18 autres édifices (pavillons de gardiens, stations de pompage)
- un bief de partage long de 18,93 km entre Vieilles-Maisons-sur-Joudry et Combleux



Travaux et actions réalisés sur le canal d'Orléans depuis 1985



LES ECLUSES

Combleux 1- Écluse de l'Embouchure 2- Écluse de la Patache	Fay-aux-Loges 5- Écluse de Nestin 6- Écluse de la Jonchère	Combleux 10- Écluse de Moulin-Rouge 11- Écluse de Combleux	Coudroy 12- Écluse du Point de Partage 16- Écluse de Choiseau	20- Écluse de Rougemont 21- Écluse de Chailly	Saint-Maurice-sur-Fessard 25- Écluse de Machot
Mardié 3- Écluse de Pont-aux-Moines	Vitry-aux-Loges 7- Écluse du Gué-Girault 8- Écluse de la Chénetière	Vieilles-Maisons-sur-Joudry 13- Écluse du Gué des Cens 14- Écluse du Milieu de Grignon	17- Écluse de la Chaussée 18- Écluse du Hateau	Presnoy 22- Écluse de Chancy	Pannes 26- Écluse Sainte-Catherine
Donnery 4- Écluse de Donnery	9- Écluse de Vitry-aux-Loges	15- Écluse du Bas de Grignon	Chailly-en-Gâtinais 19- Écluse de la Vallée	Chevillon-sur-Huillard 23- Écluse de Marchais-Clair 24- Écluse du May	Châlette-sur-Loing 27- Écluse de la Folie



Le Conseil général et le SMGCO : une étroite collaboration

Le Conseil général du Loiret assure les investissements nécessaires aux opérations de restauration du canal d'Orléans. Depuis 1985, il a confié au syndicat mixte de gestion du canal d'Orléans (SMGCO), créé en 1978 et composé de 20 communes et du Conseil général du Loiret, la gestion courante et l'entretien du domaine, la promotion et l'animation du canal.

Une revégétalisation des berges écologique et économique

Si l'essentiel des travaux à réaliser à partir de 2012 porte sur le curage des biefs – la hauteur d'eau actuelle de 80 cm, insuffisante pour la navigation, devant être portée à 1,40 m –, la restauration des ouvrages de navigation et la protection des berges représentent également des opérations dont les coûts doivent être maîtrisés.

C'est pourquoi une étude a été entreprise concernant le fonctionnement hydraulique du canal, visant à éviter d'engager des travaux lourds qui pourraient se révéler inutiles. Les premiers résultats permettront notamment de réduire les dépenses grâce à l'utilisation de techniques écologiques, dites de génie végétal pour la protection des berges.

Des berges qui, dans la perspective de l'ouverture à la navigation, sont amenées à être érodées et fragilisées par le mouvement des bateaux. Le principe du génie végétal consiste à tapisser la berge d'un lit en fibre de coco biodégradable sur lequel sont plantées des espèces hélophytes (c'est-à-dire poussant littéralement les pieds dans l'eau). Leur puissant système racinaire consolide les berges. Rapide et facile à mettre en œuvre, ce procédé présente aussi l'avantage d'être économique : le recours à cette technique permettra ainsi de réduire de 80 à 60 M€ l'enveloppe globale des travaux.



› Une nouvelle dimension touristique pour un territoire redynamisé

En proposant une nouvelle offre de loisirs liée à la future navigation sur le canal d'Orléans, le Conseil général du Loiret souhaite drainer, via les canaux de Briare et du Loing, les plaisanciers mais aussi les passagers des bateaux-promenade. En valorisant son patrimoine bâti et naturel, le Département du Loiret entend inciter les visiteurs à parcourir le territoire au-delà de l'emprise du canal. Par ailleurs, des haltes fluviales seront aménagées pour créer du lien, notamment économique, entre la voie d'eau et l'arrière-pays. Le projet relève ainsi d'une politique de développement local qui s'appuie sur le renouvellement et la modernisation des activités touristiques et de loisirs liées à la voie d'eau. Il prévoit également l'aménagement d'itinéraires de randonnées pédestres et cyclables rejoignant notamment La Loire à vélo.

Pour que les habitants des communes traversées se réapproprient le canal et ses abords comme les Ligériens le font avec la Loire, le Département du Loiret souhaite donner un nouveau souffle aux territoires connexes en soutenant les différents projets d'animation des communes. Événement phare du Loiret, la Caravane de Loire en est l'exemple le plus significatif, inspirant des communes comme Chécy, Combleux, Grignon ou Vitry-aux-Loges, qui ont su rebondir sur son succès pour proposer des manifestations populaires et faire redécouvrir l'ancienne batellerie traditionnelle. En créant des liens entre communes des bords de Loire et communes des canaux, la Caravane de Loire a en outre permis de renforcer la cohésion départementale.

Calendrier

Scénario à court terme

À partir de 2012, démarrage des travaux nécessaires à l'ouverture de la navigation de plaisance entre Combleux et Fay-aux-Loges et entre Grignon et Châlette-sur-Loing.

Scénario à moyen terme

À l'horizon 2020, ouverture de la totalité du parcours du canal d'Orléans.

Pour rester informé



Le Conseil général du Loiret et ses équipes vous informent de l'état d'avancement du projet jusqu'à l'achèvement de l'ensemble des travaux.

Vous pourrez notamment vous connecter sur le site Internet du Département www.loiret.com

Le journal d'information **Reflets du Loiret**, distribué dans les boîtes aux lettres, vous tiendra au courant de la progression des différents travaux d'aménagement.

